

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 9 NOVEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL

Le samedi neuf novembre deux-mille-vingt-quatre, à seize heures, les membres de l'association « Rencontres Musicales de Noyers » se sont réunis en assemblée générale annuelle à Noyers-sur-Serein, à l'Ancien Collège rue des Vignerons, sur convocation du Conseil d'Administration adressée le sept octobre.

L'assemblée est animée par Henri Nicolas en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Isabelle Lestringant.

Après signature de la feuille d'émargement, il est constaté que dix-sept membres sont présents et vingt-quatre sont représentés. Le nombre de voix s'élève ainsi à quarante-et-un sur un total de quatre-vingt-cinq adhérents au trente septembre 2024. Selon les statuts, il n'y a pas de quorum pour une assemblée générale ordinaire.

Présents :

- Madame BETHERY Maryse
- Madame BOJNANSKI Zuzana
- Monsieur BOUCHON Philippe
- Madame COLIN Christine
- Monsieur EVRARD Luc
- Monsieur FRITSCH Emmanuel
- Monsieur FROMAGEOT Claude
- Madame FROMAGEOT Florence
- Madame GUIMARD Anne
- Madame HODANGER Haude
- Madame LABOSSE Nathalie
- Madame LESTRINGANT Isabelle
- Monsieur NICOLAS Henri
- Monsieur POITOUT Bernard
- Madame VANLERBERGHE Sabine
- Monsieur VERNET Pierre
- Madame VERNET Martine

Etaient représentés :

- Monsieur BILLANT Paul
- Madame BRAVO Isabelle
- Monsieur BOBIN Bernard
- Madame BOBIN Michèle
- Madame CHANDLERJenny
- Madame de NOIRMONT Anne
- Monsieur DUBOIS Dominique
- Madame DUBOIS Marie-José
- Madame DUPUIS Catherine
- Madame DURDUX Irène
- Monsieur DURDUX Daniel
- Madame GALLET Marie
- Madame GUENEAU Annick
- Madame HERY Sophie
- Monsieur HODANGER Etienne
- Madame HUREL Geneviève
- Monsieur LEGRAND Jean-Pierre
- Madame LEGRAND Nicole
- Monsieur LABOSSE
- Madame LE SAUDER Lucette
- Madame LOUVEZ Véronique
- Madame MARRET Cécile
- Monsieur SENTEX Jacques
- Madame VINCENT Michèle Palmyre

Henri Nicolas remercie celles et ceux qui se sont déplacés pour participer à cette réunion, ainsi que la Municipalité de Noyers-sur-Serein pour la mise à disposition de la salle.

L'ordre du jour indiqué sur la convocation était le suivant :

1. Approbation du rapport d'activité 2024.
2. Approbation du rapport financier 2024.
3. Présentation du programme du festival 2025
4. Approbation du budget prévisionnel et du barème des cotisations 2025.
5. Election au conseil d'administration.

I. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Le président, Henri Nicolas, rend compte de l'activité de l'association.

Le festival des Rencontres Musicales de Noyers est l'une des six manifestations réunies sous l'égide du « **Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne-Franche-Comté** », et dont il est le premier en termes de budget et de nombre de concerts proposés au public.

L'édition 2024 des Rencontres musicales de Noyers s'est caractérisée par :

- ✓ **Sa programmation de haute qualité artistique** : sous la houlette de Juliette Hurel, sa directrice artistique, cette programmation exigeante, avec un accent mis sur la musique de chambre, a fait appel à des artistes de renommée internationale.
- ✓ **Sa baisse de fréquentation**, en dépit de la notoriété et de la visibilité des RMN dans le paysage culturel de la Région, et au-delà.
- ✓ **Un exercice très légèrement excédentaire** : après une année 2023 déficitaire, les recettes ont été en mesure d'assurer le financement des charges de fonctionnement du festival.

A. LES CONCERTS

Les concerts proposés pour cette 33ème session ont permis, sous la direction artistique de Juliette Hurel, de mettre en valeur la **diversité des instruments** (piano, violon, violoncelle, flûte, harpe, guitare, contrebasse, trans-instruments archaïques) mais aussi **des formats**, (solo, duo, trio, quatuor, quintette vocal, ensemble orchestral) comme **des répertoires** (depuis la musique des temps préhistoriques jusqu'à la période contemporaine, en passant par le jazz).

Huit concerts payants et un concert à participation libre ont été proposés au public sur un peu plus de deux semaines du 7 au 21 juillet :

- **7 juillet** : concert de préouverture : **concert à destination du jeune public**, autour de l'œuvre orchestrale d'Alexandre Gasparov « La marche glorieuse de Modeste le petit pion » sur un texte de Mathilde Marainchi (intervention du récitant Philippe Murgier et des élèves des écoles de Noyers et L'Isle sur Serein)
- **12 juillet** : interprétation d'œuvres de Mendelssohn, Dvorak et Chopin par le duo (Gary Hoffman/ violoncelle et Chloé Mun/piano).
- **13 juillet** : Concert-lecture autour de Gabriel Fauré à l'occasion du centenaire de sa mort, avec Aline Piboule (piano) et Pascal Quignard (récitant).
- **15 juillet** : Anne Queffélec s'illustre dans des œuvres de Schubert, puis dans un bouquet impressionniste de musique française (Ravel, Satie, Poulenc, Debussy, Hahn, Schmitt, Dupont, Séverac).
- **17 juillet** : L'Ensemble vocal Têtes de Chien revisite la tradition orale de la musique populaire de la fin du 19ème siècle à aujourd'hui dans le cadre d'un concert participatif.
- **18 juillet** : concert du Trio OWON et du clarinetiste Yan Maratka autour de Mendelssohn et Messiaen. Création mondiale d'une œuvre commandée par les Rencontres Musicales de Noyers (Appel des Cîmes, de Krystov Maratka)
- **19 juillet** : duo de flûte (Juliette Hurel) et harpe (Isabelle Moretti) consacré à la musique française du 20ème siècle.
- **20 juillet** : concert de jazz avec le trio Emilie Hédou (chant), Nicolas Blampain (guitare) et Hervé Pouliquen (contrebasse).
- **21 juillet** : concert de clôture avec le duo Régis Pasquier (violon) et Thuy-Anh Vuong (piano).

À tous ces concerts payants (à l'exception du « concert jeune public » du 07 juillet à libre participation), se sont ajoutés les concerts gratuits des élèves des masterclasses de violoncelle (15 juillet), piano (16 juillet), chant lyrique (16 juillet), flûte (20 juillet) et violon (22 juillet).

Comme en 2023, les Rencontres Musicales de Noyers ont tenu à l'organisation de **trois concerts spécifiques, innovants dans le contexte de la vie culturelle régionale** :

- ✓ **La mise au point d'un « concert jeune public »** autour de la partition « La marche glorieuse de Modeste le petit pion » d'Alexandre Gasparov, mettant à contribution les anciens du foyer d'handicapés de L'Isle sur Serein pour la fabrication des décors et les élèves des écoles de Noyers et L'Isle sur Serein pour l'interprétation des rôles. Ce concert à destination du jeune public a pour vocation de familiariser les enfants dès leur plus jeune âge à la musique et aux disciplines artistiques.
- ✓ **Un concert participatif** en association avec l'ensemble vocal invité « Têtes de Chien » qui a permis une interaction ludique avec le public.
- ✓ **L'invitation d'un compositeur contemporain en résidence**. Pour cette 33ème édition, les Rencontres Musicales de Noyers ont passé une commande à **Kristov Maratka**, permettant ainsi la création

mondiale d'une œuvre pour trans-instruments archaïques en bois de cerf de Bohème par le compositeur et son fils Yan Maratka.

Une fréquentation en baisse

La fréquentation globale de cette 33ème édition a atteint près de **deux mille personnes tous concerts confondus (payants et gratuits)** ; les seuls **concerts payants ont drainé 1375 personnes** (1 630 personnes en 2023), soit une moyenne de **172 personnes par concert**.

Outre les concerts des élèves, la gratuité pour tous les concerts a été accordée aux jeunes de moins de 18 ans mais aussi aux bénévoles et aux hébergeurs.

Enfin, comme chaque année, des invitations ont été adressées à nos financeurs institutionnels ainsi qu'aux autorités municipales, départementales et régionales.

Au sein des concerts payants, **981 places ont été achetées** (1192 places en 2023), **score en baisse de 19% en volume** comparé à 2023. Ainsi, la recette totale de billetterie (24 237 €) est inférieure à celle de 2023 (26 727€), soit **une baisse de 9,3% en valeur** pour un nombre supérieur de concerts (1 concert supplémentaire) et une grille tarifaire en hausse (25 € et 20 € au lieu de 22 € et 17 €).

La fréquentation par concert s'établit en moyenne à 172 spectateurs (places payées et gratuites) et à 123 billets achetés.

Tous les concerts se sont déroulés dans l'église de Noyers dont la nef a une capacité de 350 places voire 400 avec les places sans visibilité.

Sans doute la conjoncture générale de juin-juillet peut-elle être rappelée pour apporter une explication, au moins partielle, à la baisse de la fréquentation : une période électorale lourde au cours de laquelle l'attention du public était ailleurs, un pouvoir d'achat en berne, la proximité des jeux olympiques qui a probablement entraîné des arbitrages financiers au détriment des RMN, enfin une météo extrêmement dégradée. Cette baisse qui a été constatée par beaucoup de festivals serait liée à la météo, à l'inflation, aux jeux olympiques ... ; d'autres raisons moins générales sont peut-être aussi à rechercher : tarifs trop élevés, calendrier trop serré, possibilités restreintes de restauration sur place, communication tardive...

Deux concerts ont enregistré un fort taux de remplissage : Anne Queffelec le 15 juillet et dans une moindre mesure, le concert d'ouverture du 12 juillet.

Bien qu'ayant des taux de remplissage plus modestes, deux autres concerts se distinguent par un ratio élevé de billets vendus/places totales : R.Pasquier/T.A.Vuong et le concert Jazz.

En dépit de prestations de très grande qualité, les moindres fréquentations des autres concerts ne leur ont pas permis d'atteindre la barre des 100 billets achetés.

À noter la forte affluence pour le concert « La marche glorieuse de Modeste le petit pion » à destination du jeune public.

Fréquentation par concert payant

Artiste ou formation	Date	Spectateurs 2024	Vente de billets	% achats	Taux remplissage
A. Queffélec	15-juil	318	256	81%	91%
G. Hoffman/ Chloé Mun	12-juil	213	150	70%	61%
R. Pasquier/ T.A. Vuong	21-juil	188	137	73%	54%
Jazz	20-juil	142	104	73%	41%
J. Hurel/I. Moretti	19-juil	142	96	68%	41%
Trio Owon	18-juil	134	87	65%	38%
A. Piboule/ P. Quignard	13-juil	132	85	64%	38%
Têtes de Chien	17-juil	106	66	62%	30%
Total		1 375	981	71%	
Moyenne		172	123		

Les **dégustations à l'issue de chacun des concerts**, au pied du clocher, de crus locaux de Chablis, Irancy, Epineuil, ... constituent des moments de convivialité en compagnie des artistes qui font partie intégrante du Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne et donc des Rencontres Musicales de Noyers. Cette tradition a été assurée grâce à la générosité du **BIVB** (Bureau interprofessionnel des Vins de Bourgogne), de **La Chablisienne** et des **domaines Ferrari** à Irancy et **Gruhier** à Epineuil qui

ont proposé une dégustation gratuite de leurs millésimes. Enfin pour sceller davantage ce mariage de la musique et du vin, les vigneron partenaires offrent une de leurs bouteilles à chacun des artistes à la fin des concerts.

B. LES MASTERCLASSES

Du 8 au 22 juillet 2024, **cinq masterclasses** ont été assurées : violoncelle, piano, chant lyrique, flûte et violon. Elles permettent la transmission des savoirs musicaux et des subtilités de l'interprétation par des professeurs de tout premier plan auprès de jeunes artistes, amateurs confirmés ou jeunes professionnels, désireux de parfaire leur pratique musicale.

Le public peut assister librement aux cours.

Chaque masterclass se conclut par un concert des élèves : **cinq concerts gratuits** ont pu ainsi être proposés au public, occasion de découvrir les talents de demain.

- Lundi 15 juillet, 11h : concert de la masterclass de **violoncelle** par les élèves de Gary Hoffman.
- Mardi 16 juillet, 11h : concert de la masterclass de **piano** par les élèves de Thuy-Anh Vuong.
- Mardi 16 juillet, 20h : concert de la masterclass de **chant lyrique** par les élèves de Mélanie Jackson.
- Samedi 20 juillet, 11h : concert de la masterclass de **flûte** par les élèves de Juliette Hurel.
- Lundi 22 juillet, 11h : concert de la masterclass de **violon** par les élèves d'Olivier Charlier.

Trente-six jeunes musiciens se sont inscrits dans les cinq masterclasses, effectif inférieur à celui de 2023 (quarante-cinq).

Globalement, **l'effectif féminin mesuré en pourcentage a été en forte progression** par rapport à l'année antérieure, représentant 61% du total (42% en 2023).

La proportion homme/femme a été très contrastée selon les classes : ainsi la classe de violoncelle a été constituée à plus de 80% de garçons et celle de flûte à près de 90% de femmes.

80% des stagiaires étaient français (même proportion qu'en 2023), 15% européens (Espagne, Pays-Bas, Italie, Suisse, Grande-Bretagne), 2,5% américain, 2,5% Japonais.

La classe la plus cosmopolite fut celle de violoncelle avec 50% d'élèves étrangers, comme en 2023.

L'âge moyen des stagiaires était de 26 ans (24 ans en 2023). Près de 80% d'entre eux ont moins de 30 ans.

Masterclass	Professeur	Accompagnateur	Dates	Nbre élèves	Âge moyen	Taux remplissage
Violoncelle	G. Hoffman	J. Le Pape	09 - 15	6	19	60%
Piano	T.A. Vuong		10 - 16	7	31	70%
Chant	M. Jackson	E. Olivier	10 - 16	7	40	70%
Flûte	J. Hurel	F. Tanada	15 - 20	9	21	90%
Violon	O. Charlier	T.A. Vuong	16 - 22	7	19	70%

La diffusion des flyers d'inscription auprès des institutions musicales a pu intervenir assez tôt en début d'année 2024, notamment auprès des conservatoires.

Ainsi, sur la base d'un volume théorique maximum de 10 élèves par classe, les masterclasses ont-elles approché leur pleine capacité pour la classe de flûte (9 élèves) et, dans une moindre mesure, pour les classes de piano, violon et chant (7 élèves chacune), le taux de remplissage moyen s'établissant à 72%.

Enfin, rappelons que la spécificité de ces "académies d'été" réside non seulement dans la qualité exceptionnelle des professeurs et dans le niveau particulièrement élevé des stagiaires mais aussi dans le rôle déterminant que joue l'accueil bénévole des huit professeurs et accompagnateurs ainsi que des trente-six élèves par des habitants de Noyers. Professeurs et élèves prennent en commun leurs repas, lesquels ont été préparés et servis par deux prestataires, partenaires des Rencontres Musicales (Les Granges, la Maison Paillot).

C. LA LOGISTIQUE

Le bénévolat est consubstantiel au Festival

Le bon déroulement des concerts n'est possible que grâce à la contribution de tous les membres bénévoles de l'association qui, cette fois encore, ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie au service du succès du festival.

Les bénévoles ont ainsi apporté leur indispensable contribution à tous les aspects logistiques permettant la bonne tenue des concerts comme des masterclasses :

- **Installations** : scène, pianos, chaises, ménage église
- **Communication** : conception et distribution des flyers, affiches....
- **Transports** des artistes, professeurs et élèves depuis les gares de Tonnerre et Montbard.
- **Accueil du public** : tenue des caisses, contrôle des billets, distribution des programmes ...
- **Accueil des stagiaires** et accompagnement pendant toute la durée de leur séjour.
- **Après-concerts** : mise en place pour les dégustations, vente d'enregistrements, ...

Les Rencontres Musicales de Noyers ont également la vertu de fédérer les énergies de tout un village complètement impliqué dans l'accueil et l'hébergement des artistes, professeurs et élèves.

Cette intense activité musicale a entraîné sans conteste des retombées positives sur l'économie locale en particulier pour les commerces de bouche, les activités de restauration, d'hôtellerie et de location touristique.

D. LA COMMUNICATION

La communication a été très active

Notre budget de communication a été en 2024 analogue à celui de 2023 dans son volume et sa ventilation, entre les **supports « prints » traditionnels** (journal départemental, Yonne Républicaine, Bien Public), **leurs déclinaisons numériques** quand elles sont proposées, et **notre propre activité de production et de promotion de contenus** pour les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube).

Nous avons également bénéficié comme en 2023 de la **publicité gratuite de France 3** et de son magazine Plein Feu à qui nous fournissons clé en mains deux clips promotionnels multidiffusés.

Pour la part sur laquelle nous avons directement la main, c'est à dire les réseaux sociaux où les Rencontres fédèrent une communauté chaque année plus large (1500 followers à date sur Facebook et 500 sur Instagram), **nous avons cette année comme l'an dernier promu 17 publications dont 7 appuyées sur des vidéos.**

Ces publications boostées ont eu une couverture de près de 150 000 personnes (149 800 selon les chiffres très précis fournis par Facebook).

Elles ont généré 32323 interactions (likes, commentaires, partages et clics), et parmi ces interactions, un total de 5090 « clics sur un lien » qui emmènent systématiquement vers le site et la billetterie des Rencontres.

Pour un montant investi de 280 €, le coût par clic, juge de paix dans les campagnes publicitaires en ligne, s'établit donc à 5 centimes, moins qu'en 2023.

A budget et nombre de publications boostées constants, la performance en termes d'interactions et donc de visites au site et à la billetterie a été inférieure à celle de l'an dernier.

II. RAPPORT FINANCIER 1^{er} octobre 2023 - 30 septembre 2024

(en annexe le document comptable distribué en réunion)

La trésorière, Sabine Vanlerberghe, rend compte de la gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2024.

Après l'important déficit de 2023 (10 545€), **les comptes 2024 présentent un léger excédent de 140€.** Ce redressement de la situation s'explique :

A. Par une réduction des charges 2024 de 5% soit – 5 839 € /2023 = 110 495 €

La réduction des charges n'est en réalité pas si drastique car l'origine principale provient des masterclasses en raison d'un nombre moins élevé d'élèves, or concomitamment les recettes de masterclasses baissent d'autant. Néanmoins ont pu être réalisées 1 468 € d'économies sur les autres postes alors même qu'il y a eu un concert de plus que lors de l'édition 2023 et que le coût du concert Jeune Public a atteint 11 000 € contre moins de 1 000 € en 2023. Par concert, les frais techniques et artistiques ont baissé en moyenne de 965 € par rapport à 2023, de -1 127 € pour l'ensemble des frais soit -12%.

La ventilation des charges reste la même d'une année sur l'autre : frais artistiques et techniques représentant les 2/3 des dépenses

B. Par une hausse de 8% (7 834€) des produits d'exploitation qui s'élèvent 109 592 € (le total des produits atteint 110 635 € +3%/2023 (2 847 €))

Les variations sont contrastées selon les catégories de produits :

✓ Les **recettes de masterclasses** ont été moins importantes cette année en raison de stagiaires moins nombreux.

✓ Les **recettes de billetterie** en dépit d'un concert supplémentaire et d'une hausse de tarif, ont été décevantes : - 3 466 € - 13%. Tous les concerts ont subi une baisse de fréquentation par rapport à 2023 même celui d'Anne Queffelec. L'année 2023 apparaît ainsi avec le recul comme une année exceptionnelle.

✓ Ces diminutions des recettes de billetterie et de masterclasses, ont été largement compensées par **une progression des subventions** (+ 16 700 €) principalement grâce à deux nouveaux financeurs la MSA pour 8 000 € et la DRAC pour 4 500 €, et au doublement de l'aide de la Communauté de Communes du Serein. Ces fonds étaient principalement « fléchés » vers le spectacle « Jeune Public » dont le coût a ainsi pu être intégralement couvert.

✓ Les **"Dons & Mécénat"** ont également augmenté +4 683 € : + 3 000 € pour le mécénat et + 1 298 € pour les dons (contributions supérieures à 50 €) ; les cotisations (incluant les participations jusqu'à 50€) ont augmenté de 385€.

Le rapport financier 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés qui donnent quitus de leur gestion aux administrateurs.

III. PROGRAMME DE L'EDITION 2025 du 5 au 23 juillet.

Henri Nicolas présente le programme de l'édition 2025 préparé avec Juliette Hurel, directrice artistique des Rencontres et Haude Hodanger, vice-présidente. Comme lors des éditions précédentes, il a été recherché un équilibre entre différents formats (solo, duos, trios, quatuor), instruments (piano, violoncelle, violon, harpe, clarinette) et répertoires du baroque au contemporain.

▪ Concerts de la saison 2025 :

Le festival 2025 proposera, **du 5 au 23 juillet, un concert « jeune public » à libre participation , sept concerts payants et cinq concerts gratuits.**

En préouverture, le samedi **5 juillet**, le **concert jeune public** autour de la fable de La Fontaine « La cigale et la fourmi », telle qu'elle a été illustrée musicalement du 17ème siècle à aujourd'hui.

1. Samedi **12 juillet**, récital de violoncelle avec **Gary Hoffman**
2. Dimanche **13 juillet**, récital de piano avec **Philippe Bianconi**
3. Mardi **15 juillet**, Quintette à vents des **élèves du Pôle Supérieur de Dijon**
4. Vendredi **18 juillet**, duo de flûte (**Juliette Hurel**) et guitare (**Gaëlle Solal**)
5. Samedi **19 juillet**, duo violon (**Olivier Charlier**) et piano (**Anne Queffélec**)
6. Dimanche **20 juillet**, **Trio Daniel Humair** (batterie, saxophone, contrebasse)
7. Mercredi **23 juillet** : **concert participatif** avec « **The Curious bards** » (musiques traditionnelles du monde gaélique et celte)

En parallèle des concerts, cinq voire six masterclasses seront assurées ; comme chaque année, chacune proposera un concert gratuit de fin de stage :

- Masterclass de **violoncelle** avec Gary Hoffman
- Masterclass de **piano** avec Philippe Bianconi (qui prend la succession d'Anne Queffélec)
- Masterclass de **chant lyrique** avec **Mary Saint-Palais** (qui prend la succession de Mélanie Jackson)
- Masterclass de **violon** avec **Olivier Charlier**
- Masterclass de **piano** tout niveau, avec **Thuy-Anh-Vuong**
- Masterclass de **flûte** avec **Juliette Hurel** (à confirmer).

IV. BUDGET PREVISIONNEL ET BAREME DES COTISATIONS 2025

A. Barème des cotisations 2025 (1er octobre 2024 -30 septembre 2025) :

Au nom du conseil d'administration, Henri Nicolas propose de laisser inchangés les montants des cotisations à savoir **trente-cinq euros** pour la cotisation « couple », et **vingt euros** pour la cotisation individuelle.

Le barème des cotisations 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

B. Budget 2025 : 99 690 €)

Sabine Vanlerberghe, trésorière, présentent les principales caractéristiques du budget prévisionnel pour la saison 2025

Le Budget 2025 s'élève à un peu moins de cent mille euros.

Il a été globalement calqué sur les produits et les charges constatées en 2024 sauf quelques exceptions notables qui ont précisément permis cette baisse de près de 10 000 € par rapport à 2024.

✓ Les produits baissent de 9 656 € :

Les recettes recalculées sur 7 concerts à tarifs inchangés diminuent mécaniquement de - 2 462 €.

Les subventions : - 7 251 €. Celles liées au concert Jeune Public régressent du fait du coût moindre du projet par rapport à 2024 : - 3 000€ pour la MSA et -1 250 € pour la DRAC ; l'absence de création contemporaine nous prive de l'aide de la SACEM pour l'organisation du concert de création -3 000 €

On espère que les **aides des collectivités locales** resteront au même niveau : **24 750 €.**

De même pour **les cotisations** (à barème inchangé) et **le mécénat.**

En 2024, les amis des RMN, soucieux de nous aider à éviter un nouveau déficit, ont été particulièrement généreux (+1 300 €) pour les dons (entre 50€ et 999 €) cependant par prudence, on a inscrit pour 2025 le même montant qu'en 2023 (1 637 €).

✓ Les charges prévisionnelles pour 2025 diminuent de 10 805 € par rapport à 2024.

Cette diminution provient des frais artistiques :

- Un concert en moins (7 concerts payants et 1 concert gratuit)
- Un concert à petit budget assuré par de jeunes musiciens du Pole supérieur de Dijon
- L'absence de création (coût 2024 = 4 000 €)
- Un concert Jeune Public moins onéreux (budget total 8 700€ contre 11 000€)

V. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 11 des statuts dispose que « l'association est administrée par un conseil de douze membres, jouissant de leurs droits civils, élus pour trois années par l'assemblée générale. Les membres sortants sont rééligibles. (...) Le conseil est renouvelé chaque année par tiers ».

Les administrateurs dont les mandats ont pris fin sont les suivants : Emmanuel FRITSCH, Anne GUIMARD et Isabelle LESTRINGANT. Ces trois sortants sont candidats au renouvellement de leur mandat. Aucun adhérent ne demandant le vote à bulletin secret, l'assemblée générale décide donc de procéder à un vote à main levée. Les trois administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité.

A l'issue du vote, la composition du Conseil d'Administration est donc la suivante.

Fin du mandat en 2025

Luc EVRARD
Marie GALLET
Henri NICOLAS
Sabine VANLERBERGHE

Fin du mandat en 2026 :

Zuzana BOJNANSKI
Philippe BOUCHON
Claude FROMAGEOT
Haude HODANGER

Fin du mandat en 2027 :

Emmanuel FRITSCH
Anne GUIMARD
Isabelle LESTRINGANT

La composition du Conseil d'Administration étant inchangée et en l'absence de démission et/ou de candidatures, le Bureau est reconduit dans sa composition antérieure : Henri NICOLAS, Président ; Haude Hodanger, Vice-présidente ; Sabine Vanlerberghe, Trésorière et Isabelle Lestringant, Secrétaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par deux administrateurs.

<p>Henri Nicolas, président</p> 	<p>Sabine Vanlerberghe, trésorière</p> 
---	---